



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 3 mai 2021

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION EN VUE DE LA PRÉPARATION DU PROJET DE LOI « MAYOTTE »

À l'initiative du Ministre des Outre-mer, le Préfet de Mayotte lance aujourd'hui une grande concertation sur l'avenir de Mayotte. Ces échanges doivent nourrir et inspirer le futur projet de loi « Mayotte ».

Du 3 au 21 mai 2021, vous êtes invité(e) à faire part de vos propositions autour de 5 thèmes qui recouvrent les défis que nous devons relever collectivement :

1. l'égalité en matière de droits sociaux ;
2. le renforcement de l'État régalien afin de faire face aux enjeux sécuritaires, migratoires et de sécurité civile ;
3. l'accélération du développement de Mayotte ;
4. le renforcement du Conseil départemental ;
5. la jeunesse et l'insertion.

Vous avez des idées et des propositions à partager ? La concertation est l'occasion de vous faire entendre.

Venez vous exprimer :

- à **Dembeni**, à l'occasion d'un forum citoyen ouvert à tous. Rendez-vous **mercredi 5 mai à 9 heures** à la Maison pour tous afin d'échanger sur l'ensemble des thèmes de concertation.
- Dans la **mairie de votre commune** ou **en préfecture**, où des cahiers de propositions, organisés par thème, sont disposés. Vous pouvez y inscrire vos propositions.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976

➤ En ligne, selon le thème sur lequel vous souhaitez vous exprimer :

- ➔ Sur le renforcement de l'État régalien, écrivez à :
concertation-renforcement-etat-regalien@mayotte.gouv.fr
- ➔ Sur le développement accéléré du territoire, écrivez à :
concertation-acceleration-developpement@mayotte.gouv.fr
- ➔ Sur le renforcement du Conseil départemental, écrivez à :
concertation-renforcement-cd@mayotte.gouv.fr
- ➔ Sur la jeunesse et l'insertion, écrivez à :
concertation-jeunesse-insertion@mayotte.gouv.fr
- ➔ Sur l'égalité des droits sociaux, écrivez à :
concertation-egalite-droits-sociaux@mayotte.gouv.fr

Toutes les propositions exprimées par la population seront prises en note. Une synthèse sera transmise au Ministre des Outre-mer au 1^{er} juin 2021.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976